

Domaine: Sciences Technologies Santé, Mention: Bâtiment et construction, Spécialité: Génie climatique et équipements du bâtiment

RNCP24160 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	232
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Reims Champagne-Ardenne

<http://www.univ-reims.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Création, rénovation et maintenance des installations de chauffage et de climatisation d'un bâtiment
- Organisation de chantiers
- Gestion technique d'un bâtiment

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Être familier des techniques et méthodologies professionnelles dans les domaines de chauffage et de ventilation des bâtiments et des ouvrages d'art (tunnels routiers et ferroviaires) , pour effectuer les activités de génie climatique
- Dimensionner des installations de chauffage et de climatisation d'un bâtiment, allant de l'étude sur plan à la réalisation des projets
- Gérer la gestion technique d'un bâtiment et d'un ouvrage d'art

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les entreprises du secteur du génie climatique, des bureaux d'études de chauffage et de climatisation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conducteur de travaux
- Assistant ingénieur dans les bureaux d'études
- Chargé d'affaires en génie climatique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Si l'exercice d'une profession réglementée requiert la possession d'une autorisation réglementaire, il convient de mentionner l'indication : « l'habilitation 2008 est exigée par les autorités Ministère de l'Enseignement Supérieur et de

la Recherche pour exercer la possession réglementée de Génie Climatique pour une durée de validité de 4 ans ».

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Conditions d'inscription à la certification : Oui

La composition des jurys : Le jury est constitué des personnes, universitaire ou professionnel(le)s intervenant dans l'enseignement, de telle sorte que les professionnel(le)s représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Conditions d'inscription à la certification : Oui

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Conditions d'inscription à la certification : Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Conditions d'inscription à la certification : Oui

La composition des jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24160/>